

CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières



Le titulaire de ce CAP est mécanicien chargé de l'entretien courant et de la réparation des voitures particulières.

En métropole, les épreuves de ce CAP peuvent également être organisées au cours du cursus du bac pro Maintenance des véhicules automobiles option voitures particulières préparé en 3 ans.

Exemple(s) de métier(s):

- ⑩ contrôleur/euse technique automobile
- ⑩ technicien/ne automobile

Poursuite des études

Le CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est envisageable.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- ⑩ MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
- ⑩ MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- ⑩ Bac pro Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- ⑩ Ministère(s) de Tutelle : ministère chargé de l'Éducation nationale
- ⑩ Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'état
- ⑩ Durée de la formation : 2 ans

Niveau terminal d'études : CAP ou équivalent